



CONFRERIE DE L'ORDRE DES TASTE WHISKY ECOSSAIS FRANCE

BRANCHE LE CROISIC PAYS DE GUERANDE

Président commandeur

Didier GREZE

Villa Cypraea
42 rue de la Ville D'Ys
44490 LE CROISIC
06 86 78 49 61
digreze@gmail.com

Le Croisic, le 7 juillet 2023

Chers Hauts Dignitaires
Chers Dignitaires et membres des branches
Chères Amies et Amis,

Les membres de la Branche Le Croisic-Pays de Guérande ont le plaisir de vous convier à partager notre 16^{ème} soirée de gala qui se tiendra

**le samedi 23 septembre 2023
au Domaine KER JULIETTE
2, avenue des bleuets à Pornichet**

Cette résidence, est située à deux pas de La Baule, dans un espace boisé en bord de mer. C'est une résidence et donc des chambres peuvent y être réservées (voir triptyque).

Le programme de cette soirée, ainsi que le bulletin de réservation, sont à nous retourner le plus rapidement possible pour une bonne organisation, au plus tard début septembre.

L'apéritif et le repas de l'amitié du dimanche 24 auront lieu dans les salons du YACHT CLUB de LA BAULE, en bordure de la célèbre baie de La Baule, 1 Quai Rageot de la Touche, 44500 La Baule. Avant ce repas, vous pourrez découvrir les quais du Port de « La Baule Le Pouliguen » et/ou vous promener sur l'esplanade de la Plage Benoît (côté La Baule).

Je remercie les Présidents Commandeurs de bien vouloir diffuser ces documents aux membres de leur branche.

Dans l'attente de se retrouver nombreux, ainsi que vos amis qui seront les bienvenus, je vous adresse mes très amicales salutations

Slainthe

Didier GREZE
Président Commandeur
Grand Prévôt National

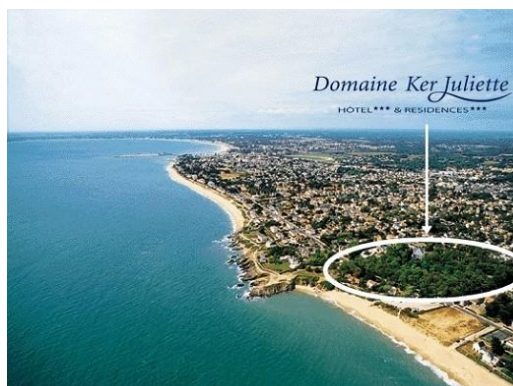
42 rue de la Ville d'Ys 44490 LE CROISIC

Association loi 1901 n° W443003485 enregistrée à la Sous-préfecture de Saint Nazaire

HEBERGEMENT :
au **Domaine de Ker Juliette**
2 avenue des Bleuets
44380 Pornichet

Réservation directement
dès réception de la présente
(Nombre de chambres limité)

www.hotel-kerjuliette-bretagne.com
tel : 02 40 11 22 92



TARIFS

Chambres : 104€ à 129 €

Appartements : 136 € à 116 €



**CONFRERIE DE L'ORDRE DES
TASTE WHISKY ECOSSAIS
FRANCE**

**BRANCHE LE CROISIC
PAYS DE GUERANDE**



**16ème CHAPITRE
23 et 24 septembre 2023**

Grand Maître Gérard TOUTIN

Président National Michel SERRAILLE

Président Commandeur Didier GREZE

Sous l'autorité du Grand Maître
Gérard Toutin
Sous la présidence de
Michel Serraille,
Président national

en présence des Hauts Dignitaires
Nationaux et Etrangers,
et des Présidents Commandeurs
Régionaux,

Le Président Commandeur
Didier Greze
les Dignitaires et
les Membres de la Branche
Le Croisic Pays de Guérande

ont le grand honneur et le plaisir
de vous accueillir
pour leur 16ème Chapitre

le samedi 23 septembre 2023

PROGRAMME

Samedi 23 :

18h30 : Accueil et apéritif.
19h45 : Cérémonie d'Intronisation
21h00 : Dîner dansant- dégustation de whiskies.

Dimanche 24

12h30 : apéritif et déjeuner au Yacht Club de La Baule,
1 Quai Rageot de la Touche, 44500 La Baule

TENUES

Hauts Dignitaires, Dignitaires

Tenue de la Confrérie. Nœud papillon noir

Dames Officier, Chevalier et d'honneur

Robe longue blanche,
ou pantalon de cocktail blanc
écharpe Macpherson

Officiers, Chevaliers Tenue de la confrérie. Nœud papillon noir

Nouveaux Chevaliers

Smoking ou costume sombre
Nœud papillon noir

Nouvelles Dames d'honneur

Robe longue de soirée ou pantalon
de cocktail, blanc de préférence

Invités

Smoking ou costume sombre
Nœud papillon noir.

Invitées

Robe longue de soirée

BULLETIN DE RESERVATION

à retourner avant le 1^{er} septembre 2023

à

Didier GREZE
42 rue de la Ville d'Ys
44490 Le Croisic
Tél. 02 44 07 14 08 / 06 86 78 49 61

**Réservations complétées et accompagnées
du règlement par chèque ***

à l'ordre de COTWE LE CROISIC

Aucun changement ne pourra être pris en compte
après cette date, ni aucun encaissement sur place,
excepté pour nos amis étrangers

Madame, Monsieur.....
Branche :
Fonction à la C.O.T.W.E.
Accompagné de (prénom et Nom)
.....
Participera(ont)

Samedi 23 septembre

Dîner de Gala :x 145€ =.....€

Dimanche 24 septembre

Déjeunerx 50 € =.....€

Total :€

*Les chèques ne seront encaissés qu'à partir
du 25 septembre 2023